

Communiqué de presse
10 septembre 2024

« Baromètre 2024 de l'Épargne en France et en régions » - En Nouvelle-Aquitaine :

Le Plan Épargne Retraite (PER) séduit 49 % des ACTIFS de Nouvelle-Aquitaine

Le manque de connaissances des ÉPARGNANTS de Nouvelle-Aquitaine pour les sujets d'ordre financier est déterminant dans leur choix d'un produit d'épargne

Depuis 6 ans, le Baromètre Ifop pour Altaprofits, Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet, observe les comportements d'épargne des Français pour préparer leur retraite et pour assurer leur avenir avec une analyse par région. Un an après l'entrée en vigueur de la réforme des retraites (1^{er} septembre 2023), repoussant progressivement l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans d'ici 2030, le « **Baromètre 2024 de l'épargne en France et en régions** » vient souligner qu'en Nouvelle-Aquitaine :

I – Le Plan Épargne Retraite (PER) séduit 49 % des ACTIFS de Nouvelle-Aquitaine.

Avec un résultat quasi-identique à celui de l'année dernière, une écrasante majorité de 8 ACTIFS sur 10 (83 % des personnes en activité professionnelle dans cette région, 82 % en 2023) reste convaincue qu'épargner par soi-même, « par capitalisation », est nécessaire pour compléter sa future pension retraite. 4 ACTIFS de Nouvelle-Aquitaine sur 10 (41 %, 40 % en 2023) estiment même cela « tout à fait » nécessaire.

Dans ce contexte, **le Plan Épargne Retraite (PER), qui permet de bénéficier d'une rente viagère (revenu versé jusqu'à la fin de la vie) ou d'un capital (investissement récupéré en une seule ou plusieurs fois) au moment de la retraite, apparaît comme un placement stratégique pour se constituer par ses propres moyens un complément de revenus :**

- 49 % des ACTIFS de Nouvelle-Aquitaine sont séduits par le Plan Épargne Retraite (PER). Dans le détail :

. 37 % ont l'intention d'ouvrir un Plan Épargne Retraite (PER).

. 12 % ont déjà souscrit à un Plan Épargne Retraite (PER).

À l'opposé, subissant certains freins :

- 51 % des personnes en activité professionnelle dans cette région n'ont pas l'intention de souscrire un PER. Le frein principal pour 43 % d'entre eux est qu'ils ont d'autres priorités financières (fin de mois, remboursement d'un prêt, Plan Épargne Logement, etc.). 24 % estiment qu'il est selon eux trop tard pour souscrire à un PER. 21 % ont des doutes sur les avantages fiscaux du produit. 19 % sont découragés par le blocage des fonds jusqu'à leur retraite, un pourcentage identique avec ceux qui ne se projettent pas encore sur leur départ à la retraite et ne se sont pas renseignés sur le sujet.

On observe corrélativement à ces premiers résultats que :

- Seuls 24 % des ACTIFS de Nouvelle-Aquitaine ont connaissance du montant qu'ils percevront à leur retraite par le système français des retraites, dont seulement 3 % « précisément » (à - et + 2 points près, ces résultats sont quasiment

stables par rapport à ceux de 2023, respectivement 26 % et 1 %). Ces taux se situent parmi ceux les plus faibles en régions, tandis que ceux de la moyenne nationale sont de 28 % et 6 % « précisément ».

Au plan national. 55 % des ACTIFS en France sont séduits par le Plan Épargne Retraite (PER), 41 % d'entre eux ont l'intention d'ouvrir un PER et 14 % ont déjà souscrit à un PER. Les Français en activité professionnelle, qui n'ont pas l'intention de souscrire à un PER, sont moins nombreux à l'échelle nationale (- 6 points, soit 45 % contre 51 % en Nouvelle-Aquitaine).

Les freins à l'intention de souscrire à un PER sont les mêmes que ceux relevés en Nouvelle-Aquitaine, mais avec une hiérarchisation et/ou des degrés d'importance plus ou moins différents. Au niveau national, le frein principal est également d'avoir d'autres priorités financières (fin de mois, remboursement de prêt, Plan Épargne Logement, etc.) mais avec un taux inférieur de - 7 points (36 % contre 43 % en Nouvelle-Aquitaine). Le score de ceux qui estiment qu'il est trop tard pour souscrire à un PER est pour ainsi dire identique avec 23 % de moyenne nationale contre 24 % pour la région ; cependant, ce frein se place quatrième national alors qu'il est le deuxième en Nouvelle-Aquitaine. 26 % doutent des avantages fiscaux (21 % en Nouvelle-Aquitaine, - 5 points par rapport à la moyenne nationale). 28 % sont découragés par le blocage des fonds en attendant leur retraite (+ 9 points par rapport au taux de 19 % en Nouvelle-Aquitaine), deuxième frein national, quatrième en Nouvelle-Aquitaine.

Au niveau national, les critères d'âge, de genre et de catégorie sont particulièrement explicatifs des comportements pour préparer la retraite :

- Parmi les ACTIFS en France les plus enclins à ouvrir un PER figurent les moins de 35 ans (55 %), les catégories modestes (entre 900 et 1 300 € de revenus nets mensuels par personne et par foyer) (51 %) et les foyers avec enfant(s) (54 %).

Ceux sur la tranche d'âge 50-64 ans et les catégories aisées (+ de 2 500 € de revenus nets mensuels par personne et par foyer) sont significativement plus nombreux à avoir déjà souscrit à un PER (respectivement 19 % et 27 %).

- Seules 20 % des femmes connaissent leur future pension retraite contre 36 % d'hommes (16 points d'écart).

28% des ACTIFS en France ont connaissance du montant de leur future pension retraite, et 6% « précisément ». Logiquement, la connaissance du montant de sa future retraite progresse avec l'âge des répondants, mais sans jamais atteindre un seuil de connaissances majoritaires. Ainsi, toujours au niveau national, à peine 4 seniors (de 50 à 64 ans) sur 10 (43 %) déclarent cerner le montant de leur future pension de retraite, échéance qui se rapproche pourtant pour eux.

« Maintenir son niveau de vie au moment de la retraite est une préoccupation majeure pour près de la moitié des personnes en activité professionnelle en Nouvelle-Aquitaine. 49 % des ACTIFS de cette région sont séduits par le Plan Épargne Retraite (PER), ce qui dénote qu'ils sont particulièrement sensibles à cette question. »

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

II - Le manque de connaissances des ÉPARGNANTS de Nouvelle-Aquitaine pour les sujets d'ordre financier est déterminant dans leur choix d'un produit d'épargne.

Interrogés sur leur préférence envers les livrets réglementés plutôt qu'envers des placements plus risqués, les répondants concernés en Nouvelle-Aquitaine :

. sont largement majoritaires à estimer ne pas avoir les connaissances nécessaires pour placer leur argent sur les marchés financiers ou dans des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) (84 %), à craindre de perdre de l'argent en investissant ainsi (81 %), à avancer que ces placements manquent de transparence (81 %) ou encore à penser qu'ils sont réservés aux personnes ayant beaucoup d'argent (70 %).

. révèlent également leur manque d'intérêt vis-à-vis des marchés financiers ou des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (68 %) et leur sentiment de gagner suffisamment d'argent en plaçant sur des livrets réglementés (44 %).

Au plan national. Les taux d'adhésion des ÉPARGNANTS français aux différentes affirmations sont globalement les mêmes. Si l'on note peu de différences de taux entre ceux nationaux et ceux de Nouvelle-Aquitaine, on relève au niveau national un manque d'intérêt plus soutenu vis-à-vis des marchés financiers ou des Sociétés Civiles de

Placement Immobilier (SCPI) (+ 3 points d'écart, soit 71 % contre 68 % en Nouvelle-Aquitaine) et un sentiment plus fort de gagner suffisamment d'argent en plaçant sur des livrets réglementés (+ 4 points avec 48 % vs 44 % en Nouvelle-Aquitaine).

« Tant au plan régional qu'au niveau national, le déficit de culture financière et économique est encore un frein important dans les choix de placements financiers, qui amène les épargnants à privilégier la sécurité et la facilité des livrets réglementés. Un challenge pour les acteurs de la gestion de patrimoine, car les marchés financiers restent le meilleur moyen de valoriser son capital si l'investissement se fait de manière progressive et sur le long terme. »,

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

Parmi les 36 % de répondants ayant eu recours au placement de leur argent dans un produit d'assurance vie, dans un Plan Épargne Retraite (PER), dans un Plan d'Épargne en Actions (PEA) ou dans les Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) : . 41 % des ÉPARGNANTS de Nouvelle-Aquitaine ont choisi en toute autonomie leurs produits d'épargne.

. À l'inverse, une large moitié a eu recours à un professionnel, 37 % car ils estimaient ne pas avoir les connaissances nécessaires et 22 % par manque de temps.

Au plan national. Dans le détail, les ÉPARGNANTS français sont 48 % à avoir placé leur argent en toute autonomie dans une assurance vie, un Plan Épargne Retraite (PER), un Plan d'Épargne en Actions (PEA), des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) (+ 7 points par rapport au taux obtenu du côté des ÉPARGNANTS de Nouvelle-Aquitaine). 35 % ont eu recours à un professionnel par manque de connaissances (- 2 points non significatifs vs la moyenne en Nouvelle-Aquitaine) ainsi que 17 % par manque de temps (+ 5 points en Nouvelle-Aquitaine).

À noter, toujours au niveau national :

- à quasi égalité, 49 % d'hommes et 47 % de femmes ont choisi ce type de produits d'épargne en toute autonomie,
- 44 % des 50-64 ans en particulier ont eu recours à un professionnel et 24 % de foyers avec un enfant par manque de temps.

Méthodologie : Le « Baromètre 2024 de l'Épargne en France et en régions » a été réalisé par Ifop du 2 au 8 avril 2024, auprès d'un échantillon de 2 402 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne.

* Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « **Baromètre Ifop pour Altaprofits, 2024** » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

Les données brutes et les communiqués régionaux sont disponibles sur demande.

Contact presse :

Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

À propos d'Altaprofits : Altaprofits est Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999. Son ambition : défendre les épargnants et leur proposer des solutions d'épargne et d'investissement sur Internet associées à l'expertise de conseillers en gestion de patrimoine.

Altaprofits propose :

- Des solutions en épargne, retraite et immobilier conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs de renom. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.

- Une équipe de conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Décryptage de l'actualité économique et financière, clarté et transparence constituent leurs priorités.

- Une plateforme internet altaprofits.com, pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales, les principaux domaines d'expertise d'Altaprofits sont l'assurance vie, la retraite, l'investissement en immobilier, à travers les SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier) et le Private Equity, ainsi que les produits de défiscalisation.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé) / www.altaprofits.com

Communication à destination des professionnels.